Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Commune de Fégréac

Analyse de la commune

Version du 21/09/2026

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

SOMMAIRE

I) RESUME NON TECHNIQUE 4

II) DONNEES DE DEPART 6

II-1. Démographie de la commune de Fégréac 6

II-2. Enjeux sanitaires et environnementaux 6

II-3. L'assainissement collectif sur Fégréac 6

III) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES 9

III-1. Présentation générale 9

III-2. Le secteur du Chemin de l'Amour (ZE_7) 11

III-3. Le secteur de la Rue du Canal (ZE_8) 13

III-4. Le secteur de l'extension de la Bande Jolie (ZE_48) 15

III-5. Le secteur de la Rue Jean du Dresnay (ZE_118) 17

III-6. Le secteur de Pont Miny (SC_2) 19

IV) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS 21

IV-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires 21

IV-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés 21

IV-3. Proposition de zonage 24

IV-4. Compatibilité entre le zonage et la capacité des lagunes de Fégréac 25

V) CARTES DE ZONAGE 25

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Figure 1 : Présentation des réseaux de collecte des eaux usées de Fégréac 8
Figure 2 : Secteurs étudiés à Fégréac 9
Figure 3 : Secteurs étudiés à Fégréac 10
Figure 4 : Localisation du secteur du Chemin de l'Amour (ZE_7) 11
Figure 5 : Analyse des contraintes de surface 11
Figure 6 : Carte d'aptitude des sols 11
Figure 7 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac 12
Figure 8 : Localisation du secteur de la Rue du Canal (ZE_8) 13
Figure 9 : Analyse des contraintes de surface 13
Figure 10 : Carte d'aptitude des sols 13
Figure 11 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac 14
Figure 12 : Localisation du secteur de l'extension de la Bande Jolie (ZE_48) 15
Figure 13 : Analyse des contraintes de surface 15
Figure 14 : Carte d'aptitude des sols 15
Figure 15 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac 16
Figure 16 : Localisation du secteur de la Rue Jean du Dresnay (ZE_118) 17
Figure 17 : Analyse des contraintes de surface 17
Figure 18 : Carte d'aptitude des sols 17
Figure 19 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac 18
Figure 20 : Localisation du secteur de Pont Miny (SC_2) 19
Figure 21 : Analyse des contraintes de surface 19
Figure 22 : Carte d'aptitude des sols 19
Figure 23 : Projet de création d'un nouveau système de traitement 20
Figure 24 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés. 23
Figure 25 : Proposition du futur plan de zonage d'assainissement collectif 26
Figure 26 : Futur plan de zonage d'assainissement collectif 27

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

I) RESUME NON TECHNIQUE

En 2021, Fégréac comptait 2 283 habitants. Dans la présente étude, le taux d'occupation des logements est estimé à 2.25 habitants par logement.

La commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé en 2021. Ce dernier prévoit environ 64 hectares pour l'urbanisation future au sein du zonage d'assainissement réglementaire, avec une densité de 15 logements à l'hectare.

D'un point de vue de l'assainissement, les 291 abonnés de la commune sont reliés à 7,5 km de réseau de collecte des eaux usées. Les effluents sont traités dans les lagunes de Fégréac.

Les lagunes reçoivent actuellement une charge de 783 EH, sans impact sur le milieu récepteur.

D'un point de vue de l'assainissement non collectif, 830 dispositifs sont recensés, dont les deux tiers ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur et devront être réhabilités à terme (189 sont des non-conformes avec danger). L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est moyenne, avec des sols peu profonds et schisteux, à tendance imperméable.

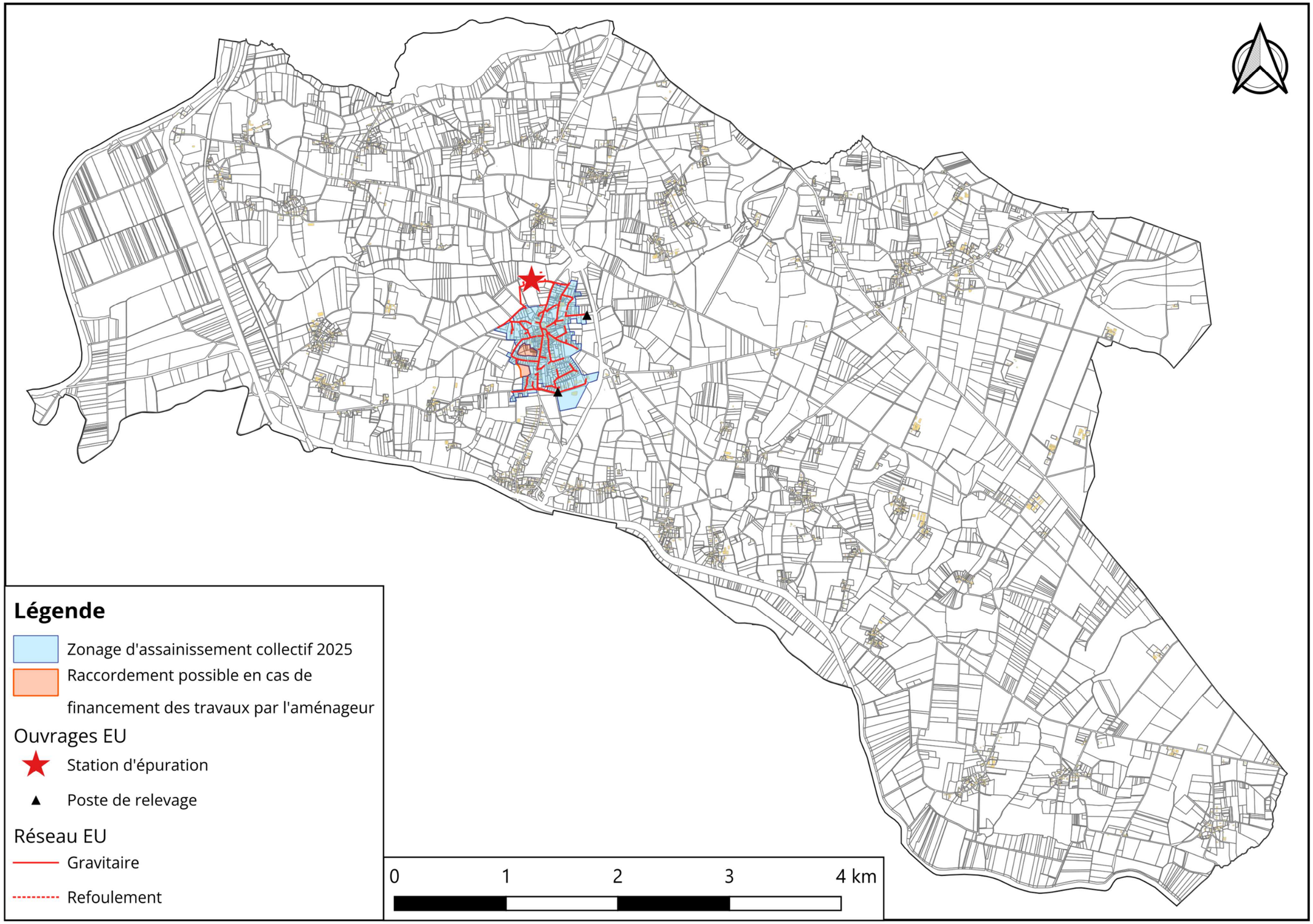
L'objet de l'étude vise à étudier les secteurs qui :
- ne sont pas situés dans le zonage d'assainissement collectif effectif,
- sont situés dans une zone urbanisée ou à urbaniser
- et les hameaux situés en zone sensible

Cinq zones d'études ont été identifiées autour du zonage d'assainissement réglementaire. L'étude des scénarios assainissement non collectif et assainissement collectif et l'application des critères de priorisation montre que d'un point de vue économique et environnemental, le raccordement des secteurs suivants est à privilégier :
- ZE_7 Chemin de l'Amour
- ZE_48 Extension de la Bande Jolie

Il est proposé la régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire et l'intégration des deux secteurs précités au zonage d'assainissement collectif.

La charge future à traiter prenant en compte les différents scénarios favorables à l'assainissement collectif est estimée à terme à environ 936 EH et 267 m3/j.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE



Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

II) DONNEES DE DEPART

II-1. Démographie de la commune de Fégréac

En 2021, la commune de Fégréac comptait 2 283 habitants. Le document d'urbanisme en vigueur est le PLU validé le 10 novembre 2021

Les hypothèses retenues pour l'évolution sur 10 ans sont :

- Un taux d'occupation de 2.25 habitants par logement
- Une densité de **15 logements par hectare** sur les secteurs à urbaniser

II-2. Enjeux sanitaires et environnementaux

Parmi les enjeux environnementaux, il est à noter la présence de zones humides sensibles à la pollution par les eaux usées sur le territoire de Fégréac.

La localisation et les caractéristiques de ces zones sont présentées dans le rapport de l'état des lieux de Redon Agglomération.

II-3. L'assainissement collectif sur Fégréac

Détaillé dans le rapport de l'état des lieux de Redon Agglomération, les caractéristiques principales des lagunes de Fégréac sont rappelées ci-après.

➔ ***Zonage réglementaire***

Le zonage réglementaire en vigueur date de 2017.

➔ ***Les abonnés***

D'après le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) réalisé en 2024, en 2021 la STEP des Lagasses comptait **291 abonnés, soit 655 habitants raccordés**.

2 gros consommateurs d'eau sont présents sur la commune, avec une consommation annuelle de 5 688 m3.

La consommation d'eau par habitant de Fégréac représente **82 litres par jour** en 2021 (hors gros consommateurs).

➔ ***Le réseau de collecte***

Le réseau parcourt une longueur totale de 7,5 km (dont 0,7 km en refoulement), avec 2 postes de relevement.

➔ ***La conformité du rejet et incidence sur le milieu récepteur***

Le rejet est conforme à l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2018.

Il ne présente pas d'impact significatif sur le milieu récepteur (ruisseau du Dréneuc).

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

➔ ***Les Lagunes de Fégréac***

Mise en service	1997, exploitée par SUEZ		
Type de traitement	- Refoulement vers dégraisseur, - Lagune de 4 781 m3 aérée par 2 turbines sur temporisation, - 2 lagunes (3 081 m3 et 2 525 m3).		
Capacité	Organique		Hydraulique
	EH	$kgDBO_5/j$	m^3/j
	1 500	90	150
Charge moyenne	467	28	121
Charge moyenne temps de pluie, nappe haute	Non concerné	Non concerné	surcharge
Charge maximum	783	47	surcharge
Marge	**717**	**43**	**surcharge**

En considérant que le rejet n'a pas d'impact significatif sur le milieu récepteur, il est estimé que, malgré la surcharge huydraulique, la station peut accepter **717 EH supplémentaires**.

➔ ***Travaux prévus***

179 mètres de réseaux seront réhabilités.Il n'y a pas de travaux prévus sur la station de Fégréac.

➔ ***Le zonage effectif***

Le zonage effectif correspond aux parcelles déjà raccordées au réseau ou raccordables sans extension du réseau et aux zones urbanisables non construites à moins de 35 m d'un réseau gravitaire de collecte. Selon la densification prévu par le SCOT du Pays de Redon, il est estimé que, dans les limites du zonage effectif, il y aura **124 EH supplémentaires** dans les Lagunes de Fégréac.
La carte du zonage est présentée en page suivante.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

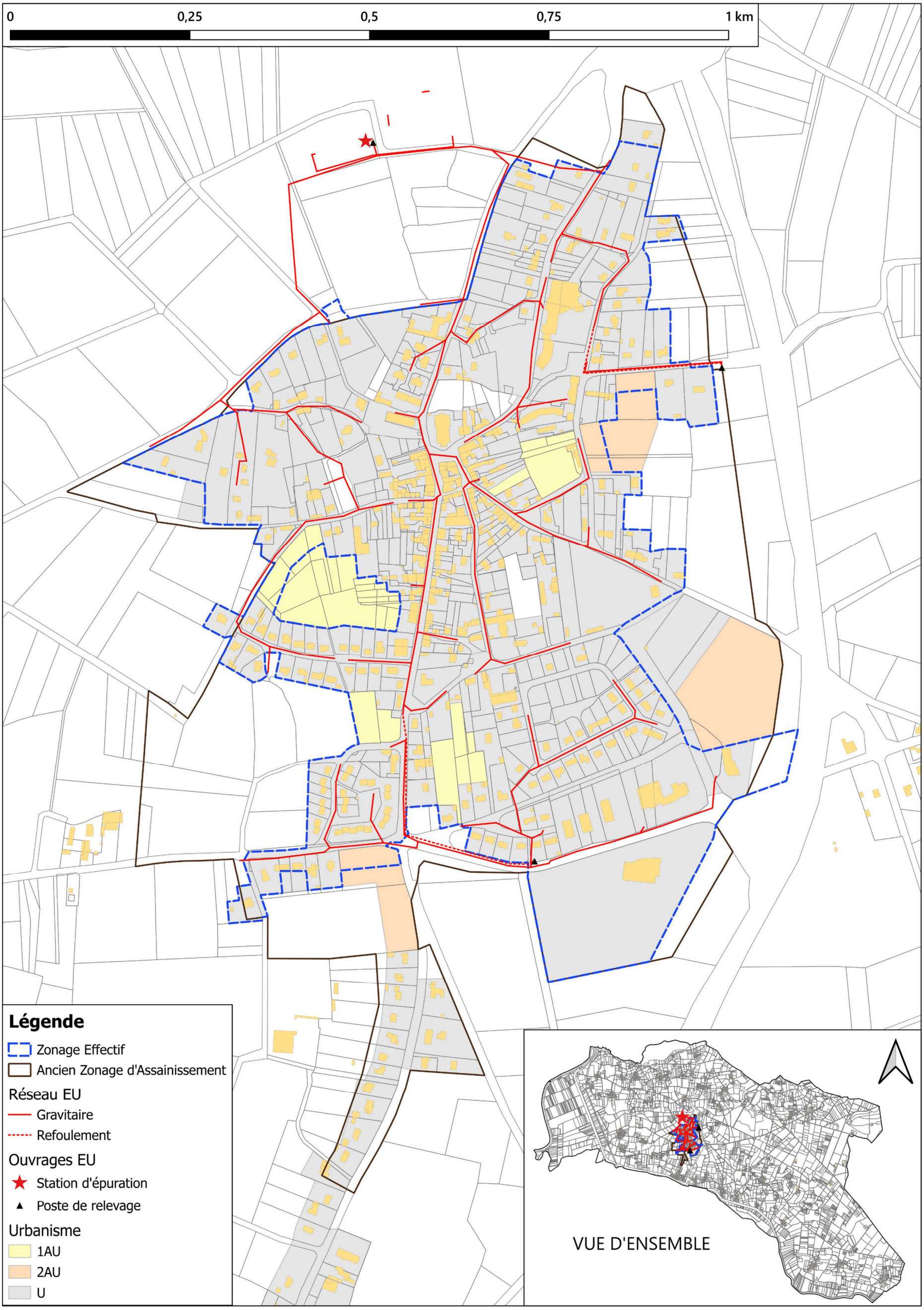


Figure 1 : Présentation des réseaux de collecte des eaux usées de Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

III) PRESENTATION DES SECTEURS ETUDIES

III-1. Présentation générale

Cinq secteurs ont été étudiés. Leur localisation figure sur la carte de la page suivante et leurs principales caractéristiques sont reportées dans le tableau suivant :

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Zonage PLU	Surface zone étude (ha)	Nb d'habitations existantes	Nb établissements existants	Nb habitations en projet	Nb établissements en projet	Nb d'EH en situation future
ZE_7	Chemin de l'Amour	1AUb	1,4	-	-	20	-	45
ZE_8	Rue du Canal	Ub	2,6	16	-	-	-	27
ZE_48	Extension de la Bande Jolie	A	0,9	-	-	13	-	29
ZE_118	Rue Jean du Dresnay	Ub	0,2	1	-	-	-	2
SC_2	Pont Miny	Ub	8,0	59	-	-	-	100

Figure 2 : Secteurs étudiés à Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

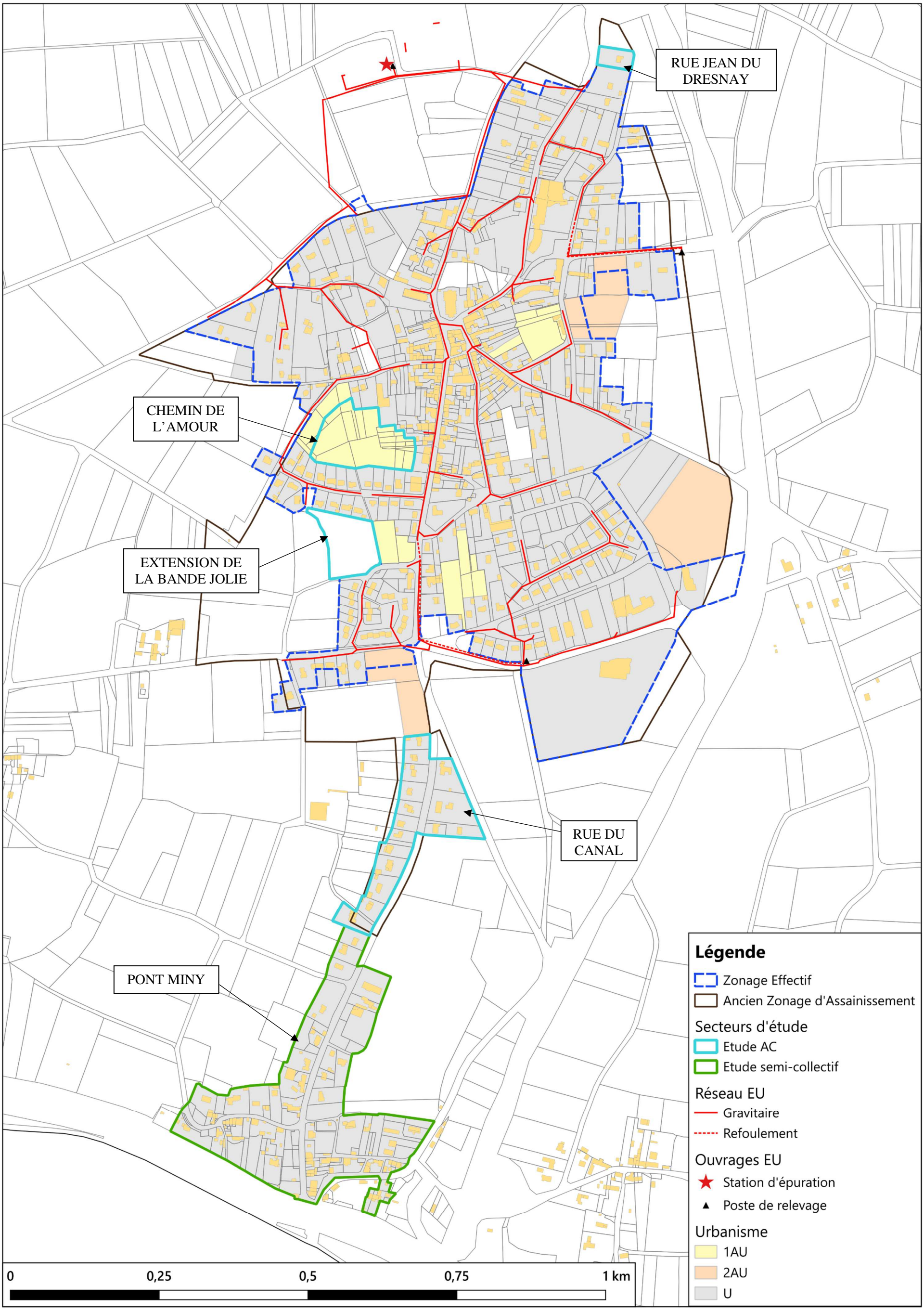


Figure 3 : Secteurs étudiés à Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

III-2. Le secteur du Chemin de l'Amour (ZE_7)

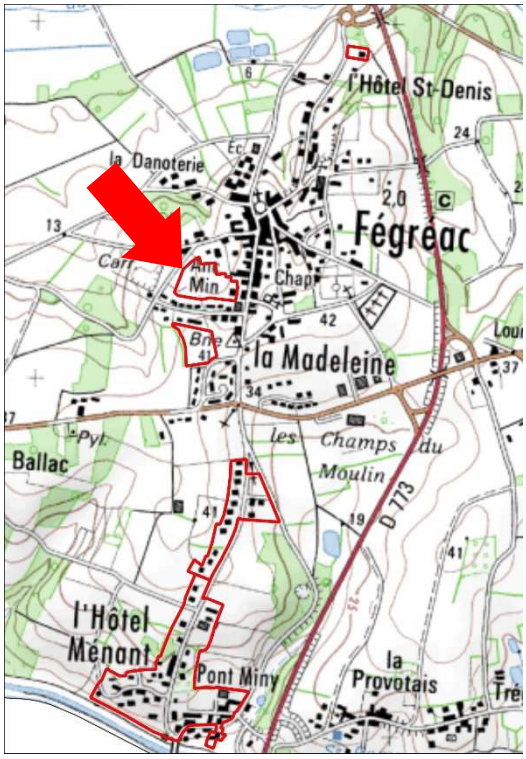


Figure 4 : Localisation du secteur du Chemin de l'Amour (ZE_7)

Ce secteur est situé dans le bourg de Fégréac. Sa surface est de 1,39 hectares. Situé en zone 1AUb, aucune habitation n'est recensée sur le secteur. 20 habitations sont en projet de construction.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement effectif mais il ne peut être raccordé sans extension préalable du réseau.

Le flux de pollution futur est estimé à **45 EH**.

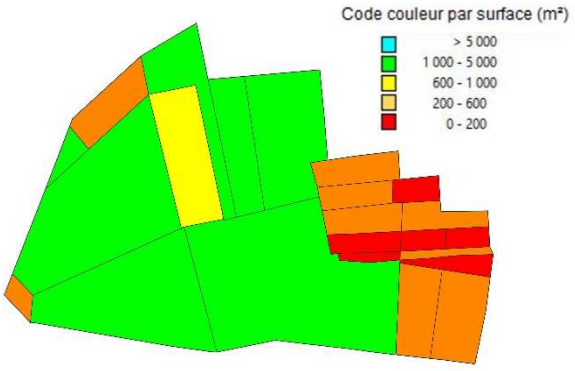


Figure 5 : Analyse des contraintes de surface

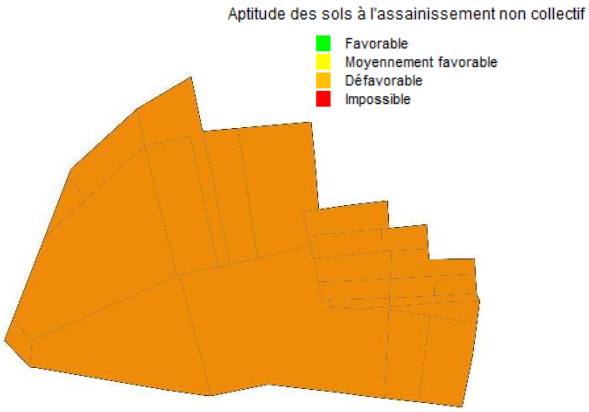


Figure 6 : Carte d'aptitude des sols

Les sols du secteur présentent une aptitude médiocre vis-à-vis de l'assainissement non-collectif.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de créer 20 nouveaux dispositifs.

- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Fégréac. Ceci nécessite de poser 392 m de conduites gravitaires et 31 de conduites de refoulement, ainsi que d'un poste de relèvement.

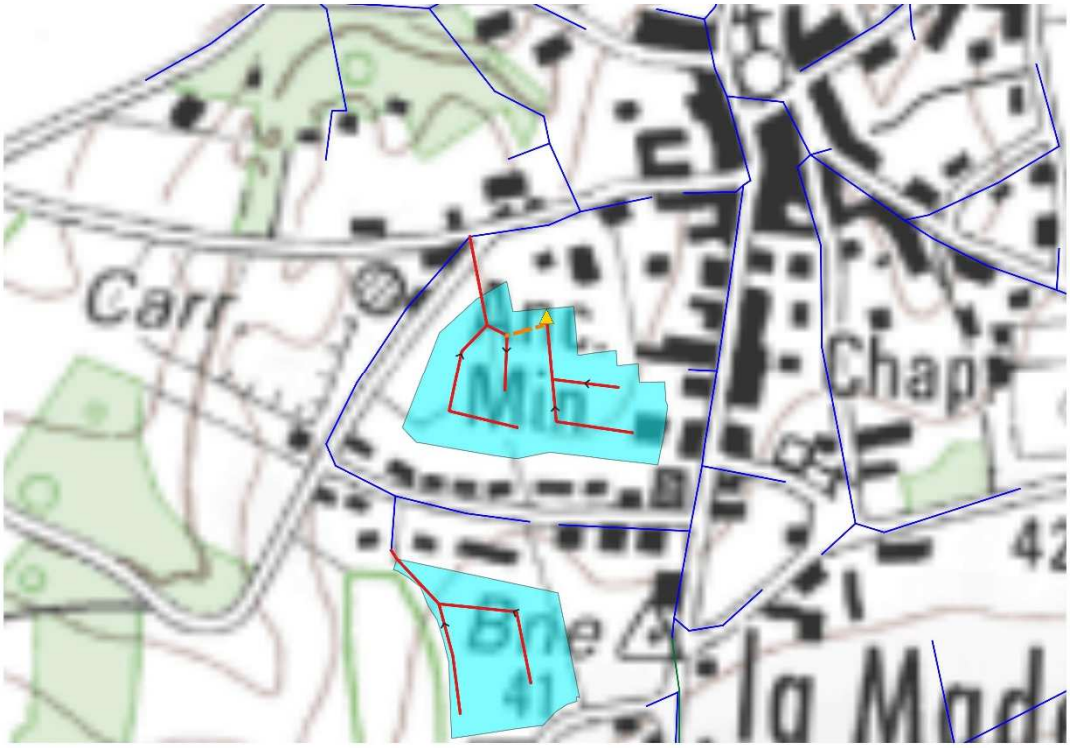


Figure 7 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

III-3. Le secteur de la Rue du Canal (ZE_8)

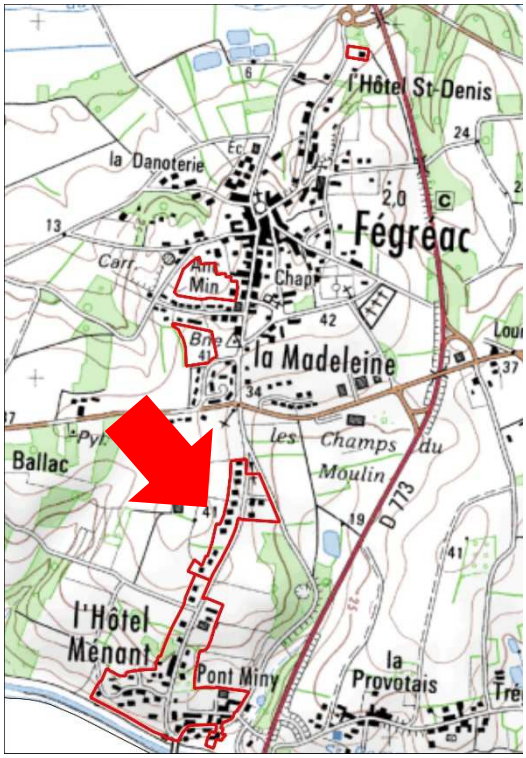


Figure 8 : Localisation du secteur de la Rue du Canal (ZE_8)

Ce secteur est situé au sud du bourg de Fégréac. Sa surface est de 2,57 hectares. Situé en zone Ub, 16 habitations existantes sont recensées sur le secteur.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement réglementaire.

Le flux de pollution du secteur est de **27 EH**.

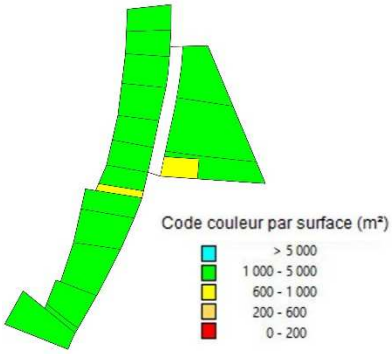


Figure 9 : Analyse des contraintes de surface

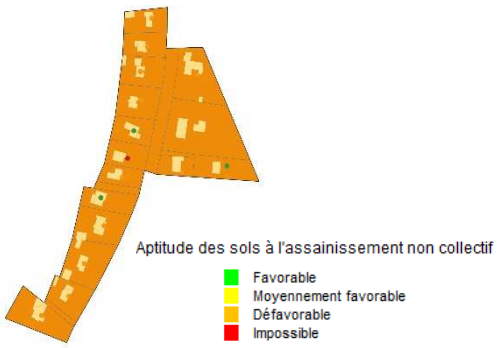


Figure 10 : Carte d'aptitude des sols

La superficie de la majorité des parcelles du secteur est comprise entre 1 000 et 5 000 m². L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est médiocre.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 13 dispositifs.

- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Fégréac. Ceci nécessite de poser 364 m de conduites gravitaires et 140 de conduites de refoulement, ainsi que d'un poste de relèvement et d'un poste de refoulement pour branchement particulier.

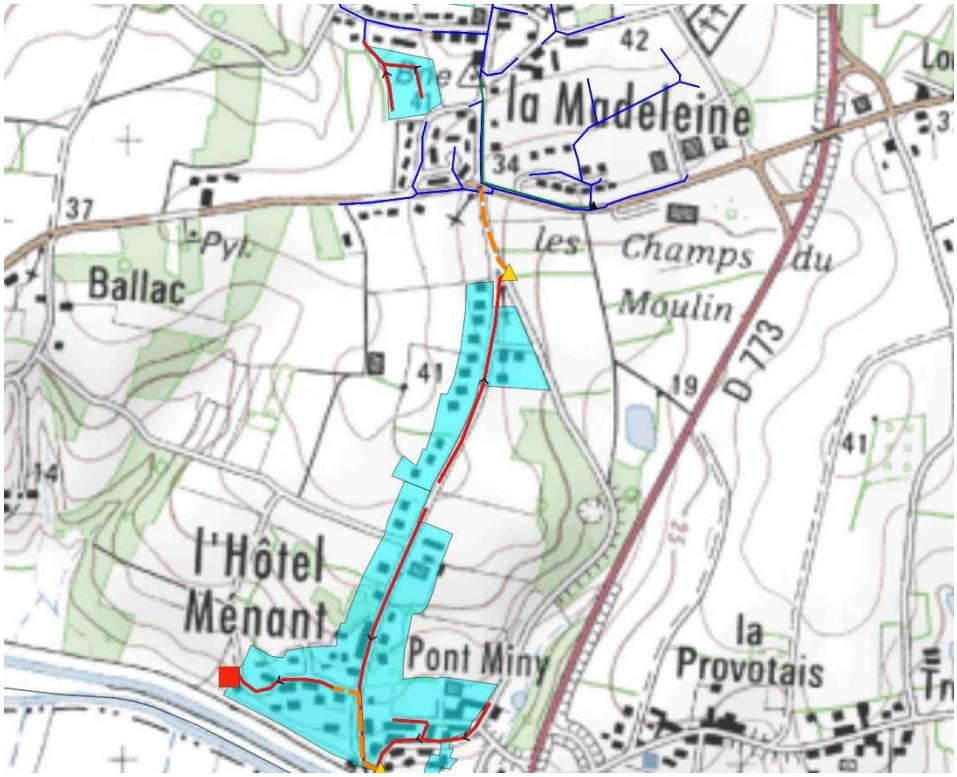


Figure 11 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

III-4. Le secteur de l'extension de la Bande Jolie (ZE_48)

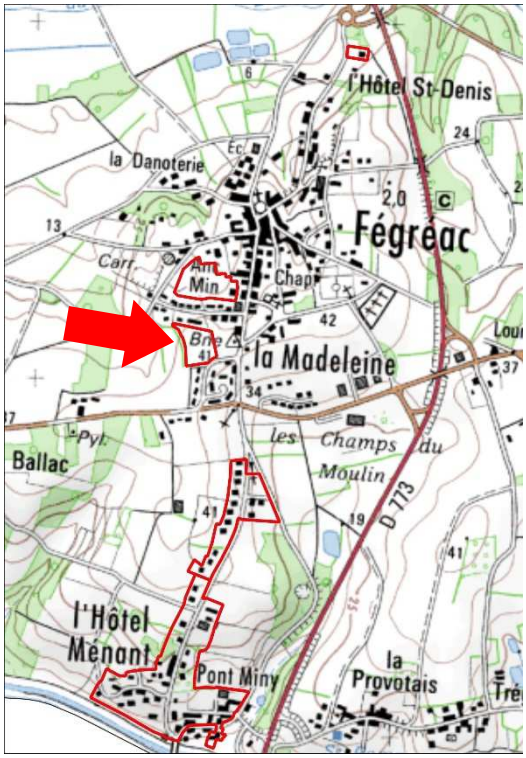


Figure 12 : Localisation du secteur de l'extension de la Bande Jolie (ZE_48)

Ce secteur est situé dans le sud du bourg de Fégréac. Sa surface est de 0,86 hectare. Situé en zone A, aucune habitation n'est recensée sur le secteur. 13 habitations sont en projet de construction.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement réglementaire.

Le flux de pollution futur est estimé à **29 EH**.

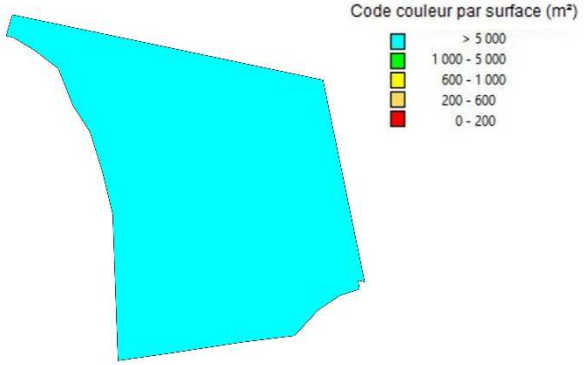


Figure 13 : Analyse des contraintes de surface

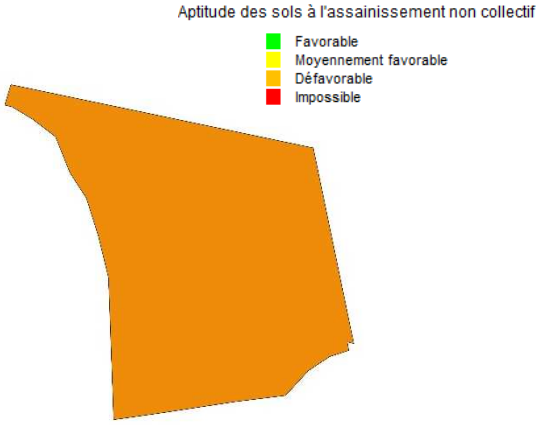


Figure 14 : Carte d'aptitude des sols

Le secteur est constitué d'une unique parcelle dont la superficie est supérieure à 5 000 m². L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est médiocre.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de créer 13 nouveaux dispositifs.

- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Fégréac. Ceci nécessite de poser 222 m de conduites gravitaires.

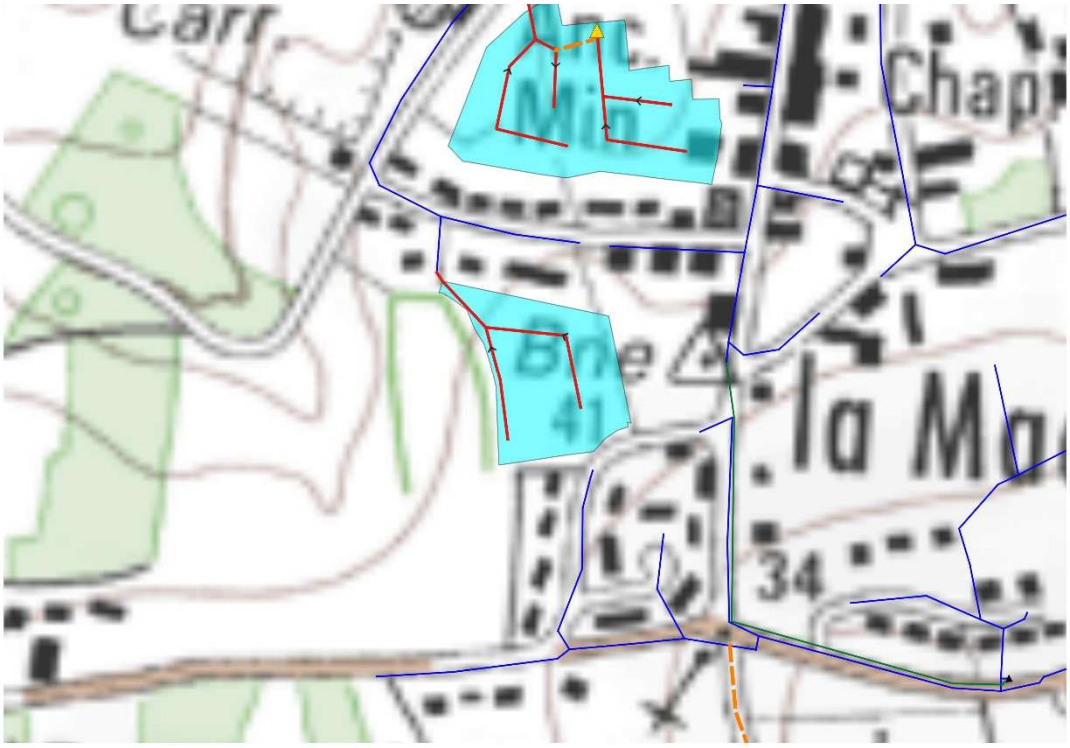


Figure 15 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

III-5. Le secteur de la Rue Jean du Dresnay (ZE_118)

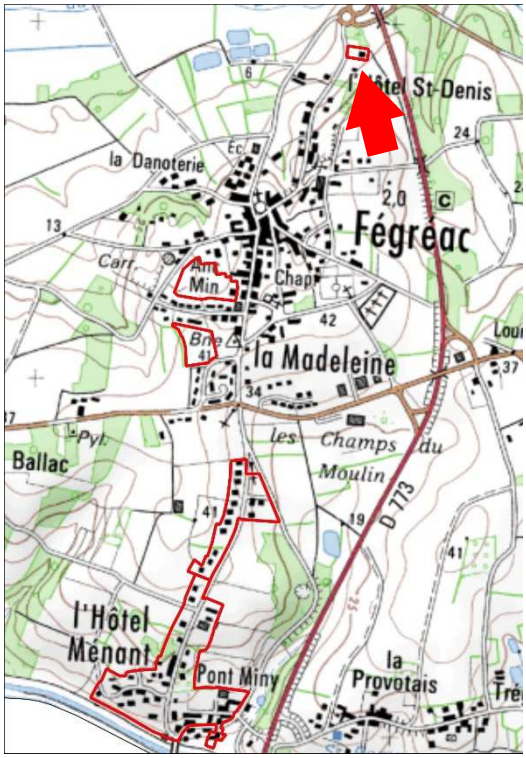


Figure 16 : Localisation du secteur de la Rue Jean du Dresnay (ZE_118)

Ce secteur est situé au nord du bourg de Fégréac. Sa surface est de 0,19 hectare. Situé en zone Ub, 1 habitation existante est recensée sur le secteur.

Le secteur est inclus dans le zonage d'assainissement réglementaire.

Le flux de pollution du secteur est de **2 EH**.

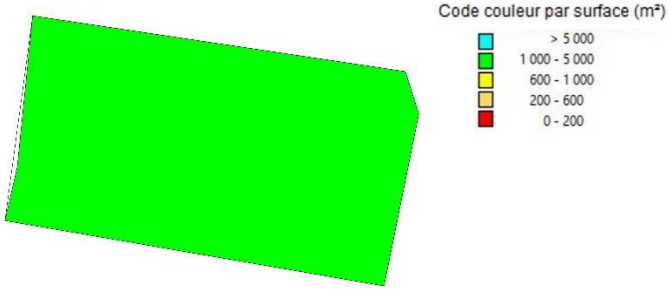


Figure 17 : Analyse des contraintes de surface

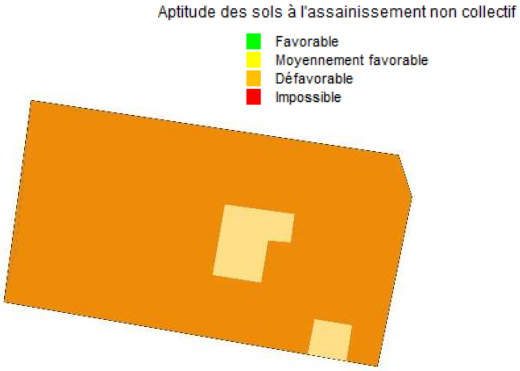


Figure 18 : Carte d'aptitude des sols

Le secteur est composé d'une unique parcelle dont la superficie est comprise entre 1 000 et 5 000 m². L'aptitude des sols vis-à-vis de l'assainissement non-collectif est médiocre.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 1 dispositif.

- D'autre part, le scénario « assainissement collectif » : il est prévu de raccorder le réseau au réseau des lagunes de Fégréac. Ceci nécessite de poser 3 m de conduites gravitaires et 39 de conduites de refoulement, ainsi que d'un poste de relèvement et d'un poste de refoulement pour branchement particulier.

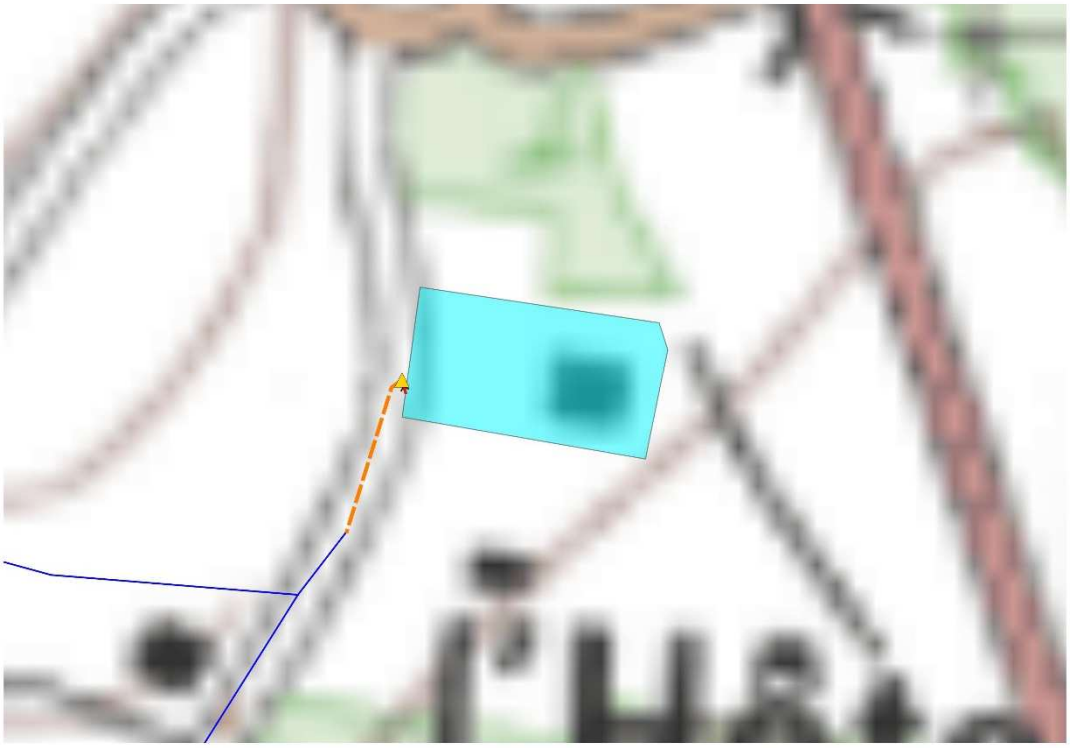


Figure 19 : Projet de raccordement au réseau de collecte des lagunes de Fégréac

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

III-6. Le secteur de Pont Miny (SC_2)

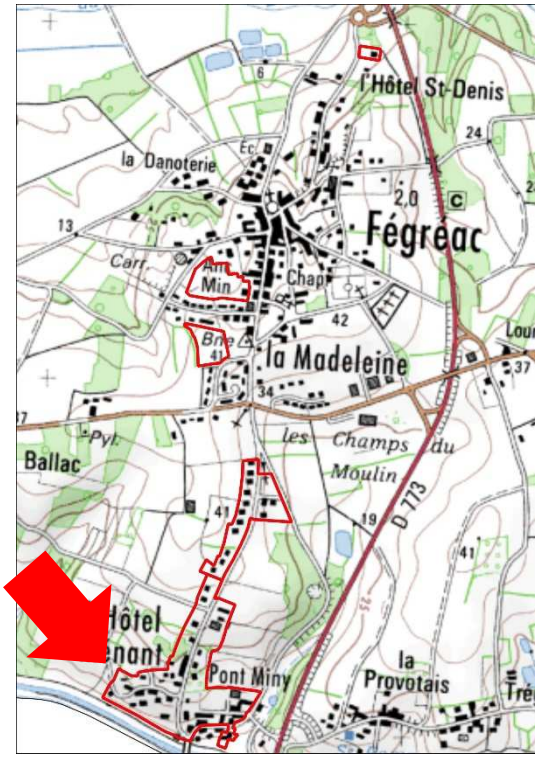


Figure 20 : Localisation du secteur de Pont Miny (SC_2)

Ce secteur est situé au lieu-dit de Pont Miny, au sud du bourg de Fégréac. Sa surface est de 8 hectares. Situé en zone Ub, 59 habitations existantes sont recensées sur le secteur.

Le secteur est considéré dans le zonage d'assainissement non-collectif.

Le flux de pollution du secteur est de **100 EH**.

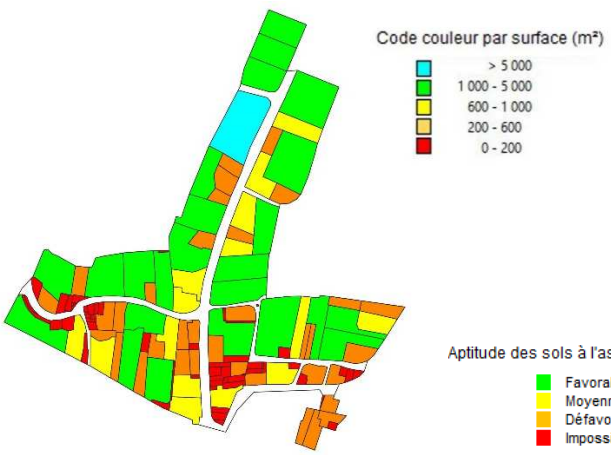


Figure 21 : Analyse des contraintes de surface

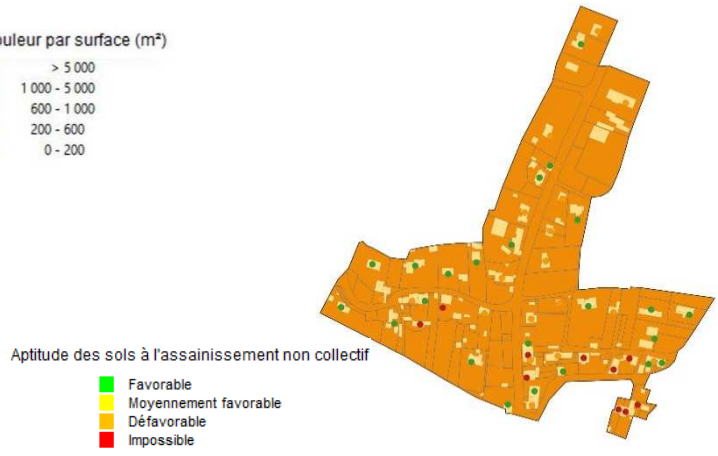


Figure 22 : Carte d'aptitude des sols

Les sols du secteur présentent une aptitude médiocre vis-à-vis de l'assainissement non-collectif.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Deux scénarios ont été étudiés :

- D'une part le scénario « assainissement non collectif » qui nécessite de réhabiliter 23 dispositifs.

- Le scénario « assainissement Semi-Collectif » : du fait de l'éloignement du secteur à un réseau des eaux usées existant, il est prévu de créer un petit système de traitement d'une capacité d'environ 33 EH. Pour raccorder les habitations à ce système, il est prévu de poser 970 m de conduites gravitaires et 181 de conduites de refoulement, ainsi que d'un poste de refoulement. L'implantation du système de traitement est proposée par défaut au niveau du point bas.

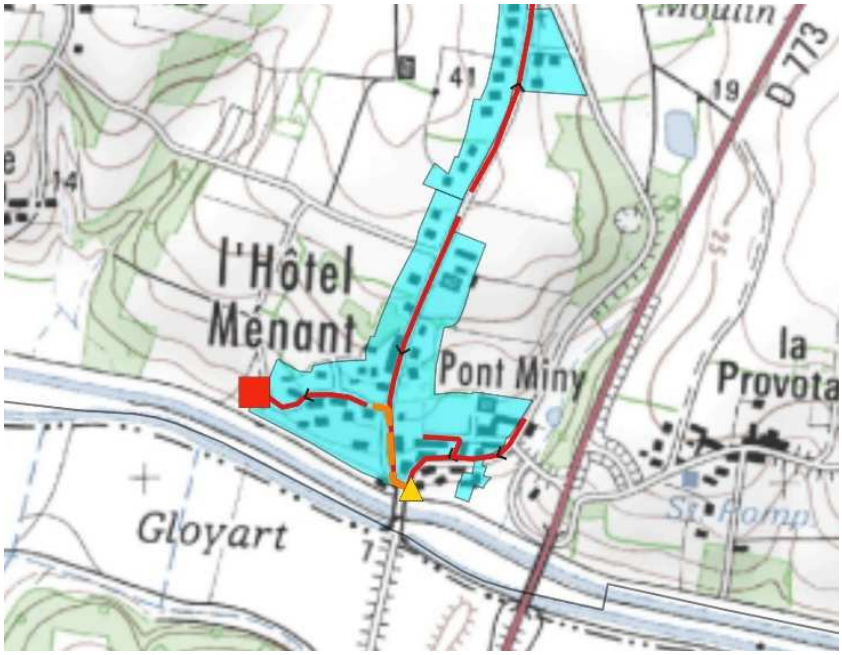


Figure 23 : Projet de création d'un nouveau système de traitement

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

IV) ETUDE DES SCENARIOS : RESULTATS OBTENUS

IV-1. Prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires

Pour rappel, les zones sensibles définies dans l'étude correspondent aux zones suivantes :

- Zones humides et abords des cours d'eau ;
- ZNIEFF ;
- Zone Natura 2000 ;
- Sites inscrits et classés sensibles à la pollution des eaux ;
- Sites de baignades ;
- Périmètres de protection de captage.

Aucun des secteurs étudiés n'est situé dans une de ces zones.

IV-2. Comparaison des couts des scénarios envisagés

Les calculs des couts de chaque scénario a été établi selon la méthodologie présentée dans les chapitres précédents. Le détail des calculs figure en annexe. Les tableaux des pages suivantes synthétisent les résultats obtenus.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Secteur d'étude	Secteur d'étude	Atptitude des sols vis-à-vis de l'ANC				Contraintes			Nb dispositifs			Cout du scénario ANC (hors subvention en € HT)				
		Bonne	Moyenne	Médiocre		Habitat 1 : dispersé 2 : moyenneme	Pentes 1 : faible 2 : moyen 3 : fort	Surface 1 : faible 2 : moyen 3 : fort	… A réhabiliter	… A créer	Cout moyen du dispositif € HT	**Investissement**	**Fonctionnement (calculé sur 30 ans)**	Cout global annuel	Cout annuel par habitation	Cout annuel par EH
ZE_7	Chemin de l'Amour	0%	0%	100%	0%	3	2	2	-	20	10 675	**213 500,00 €**	**1 500,00 €**	8 616,67 €	430,83 €	191,48 €
ZE_8	Rue du Canal	0%	0%	100%	0%	2	3	1	13	-	10 675	**138 775,00 €**	**975,00 €**	5 600,83 €	350,05 €	207,44 €
ZE_48	Extension de la Bande Jolie	0%	0%	100%	0%	2	3	2	-	13	10 675	**138 775,00 €**	**975,00 €**	5 600,83 €	430,83 €	191,48 €
ZE_118	Rue Jean du Dresnay	0%	0%	100%	0%	2	3	2	1	-	10 675	**10 675,00 €**	**75,00 €**	430,83 €	430,83 €	255,31 €
SC_2	Pont Miny	0%	0%	100%	0%	2	3	2	23	-	11 545	**265 525,00 €**	**6 225,00 €**	15 075,83 €	255,52 €	151,42 €

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

		CONSTRUCTION DU SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF											
		Technique					Coût du scénario AC (hors subvention en € HT)						
Secteur d'étude	**Secteur d'étude**	Longueur de réseau à créer (mètres)	Nombre de postes de relèvement	Nombre de branchements	Distance moyenne entre branchements (mètres)	Surface moyenne de lot (m²)	**Investissement**	**Fonctionnement (calculé sur 30 ans)**	PFAC (€)	Cout global annuel	Cout annuel par habitation	Cout annuel par EH	**Ratio AC/ANC (cout sur 30 ans)** *
ZE_7	Chemin de l'Amour	423	1	20	21	694	**237 394,40 €**	**11 736,00 €**	30 000,00 €	19 649,15 €	982,46 €	436,65 €	2,28
ZE_8	Rue du Canal	504	1	16	32	1 606	**298 288,00 €**	**11 825,00 €**	24 000,00 €	21 767,93 €	1 360,50 €	806,22 €	3,89
ZE_48	Extension de la Bande Jolie	222	-	13	17	663	**77 250,00 €**	**1 286,25 €**	19 500,00 €	3 861,25 €	297,02 €	132,01 €	0,69
ZE_118	Rue Jean du Dresnay	42	1	1	42	1 879	**113 377,25 €**	**10 188,69 €**	1 500,00 €	13 967,93 €	13 967,93 €	8 277,29 €	32,42
SC_2	Pont Miny	1 151	1	59	20	1 356	**867 162,15 €**	**13 699,44 €**	88 500,00 €	42 604,84 €	722,12 €	427,92 €	2,83

* : Le Ratio AC/ANC est calculé en comparant les coûts globaux annuels pour l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif. Un ratio inférieur à 1 signifie que l'assainissement collectif est plus avantageux financièrement que l'assainissement non collectif.

Figure 24 : Estimation des couts de mise en œuvre des scénarios étudiés sur chaque secteur. Comparaison des couts. Proposition de zonage. Nombre d'équivalents habitants raccordés.

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

IV-3. Proposition de zonage

Les secteurs sont classés selon deux catégories :

- les secteurs d'extension, pour lesquels le raccordement au réseau d'assainissement collectif se fait par création d'une extension du réseau existant sur le domaine public
- les secteurs en lotissement, pour lesquels le raccordement au réseau d'assainissement collectif se fait par création d'un nouveau réseau au sein du lotissement

Sur la commune de Fégréac, les secteurs sont répartis de la façon suivante :

Secteurs d'extension	Secteurs en lotissement
- ZE_8 Rue du Canal - ZE_118 Rue Jean du Dresnay - SC_2 Pont-miny	- ZE_7 Chemin de l'Amour - ZE_48 Extension de la Bande Jolie

Extension :
Les critères de priorisation[1] des secteurs appliqués à l'ensemble du territoire de Redon Agglomération mettent en évidence l'impossibilité de raccorder au réseau collectif les secteurs d'extension sur la commune de Fégréac.

Lotissement :
L'analyse technico-économique des secteurs de lotissement montre que lorsque le ratio AC/ANC est inférieur à 4, bien que la mise en place de l'assainissement collectif puisse être légèrement plus onéreuse, elle est souvent plus avantageuse techniquement que la mise en place de l'assainissement non collectif. L'assainissement collectif est retenu pour les secteurs de lotissement concernés.

Il est donc proposé une régularisation du zonage effectif en zonage réglementaire, auquel s'ajoute les secteurs suivants :

- ZE_7 Chemin de l'Amour
- ZE_48 Extension de la Bande Jolie

Le raccordement de ces secteurs sera soumis à une validation préalable du gestionnaire du réseau : Redon Agglomération.

Le reste du territoire de la commune sera maintenu en assainissement non collectif.

[1] La méthode du choix des extensions du réseau prévues par Redon Agglomération est détaillée dans le rapport de phase 1 - Méthodologie

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

IV-4. Compatibilité entre le zonage et la capacité des lagunes de Fégréac

Le but de cette partie de l'étude vise à vérifier que la station d'épuration sera capable d'accepter ces flux. Ces calculs sont réalisés en estimant la pollution domestique actuelle, la charge liée à l'augmentation de population attendue dans le bourg et la prise en compte de l'urbanisation de ces futures zones.

Le calcul est résumé dans le tableau ci-dessous :

<table>
<tr><td colspan="2">Origine des pollutions</td><td colspan="2">Charge organique</td></tr>
<tr><td colspan="2">Pollution actuelle domestique traitée par la station d'épuration</td><td colspan="2">783 EH</td></tr>
<tr><td colspan="2">Augmentation de la population lié à la densification dans la zone collectée</td><td colspan="2">124 EH</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Secteurs de lotissement avec validation préalable</td><td>ZE_7 Chemin de l'Amour</td><td>45 EH</td><td rowspan="2">74 EH</td></tr>
<tr><td>ZE_48 Extension de la Bande Jolie</td><td>29 EH</td></tr>
<tr><td colspan="2">Charge de pollution finale</td><td colspan="2">981 EH</td></tr>
</table>

Les lagunes, dimensionnées pour 1 500 EH, sont capables de traiter les effluents actuels et futurs.

D'un point de vue hydraulique, la station est en surcharge par temps de pluie, nappe haute et lors de flux hydraulique maximum. Le supplément sera de 198 EH x 150 L/EH/j = 30 m3/j, soit un volume total de 244 + 30 = 274 m3/j (charge maximum), supérieure à la capacité de la station (150 m3/j). Cependant, des travaux sont prévus sur le réseau de collecte pour réduire les apports en eaux parasites.

➔ **Les lagunes sont compatibles avec les charges organiques futures. De plus, les travaux prévus sur les réseaux permettront de réguler la surcharge hydraulique survenant par temps de pluie, nappe haute.**

V) CARTES DE ZONAGE

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

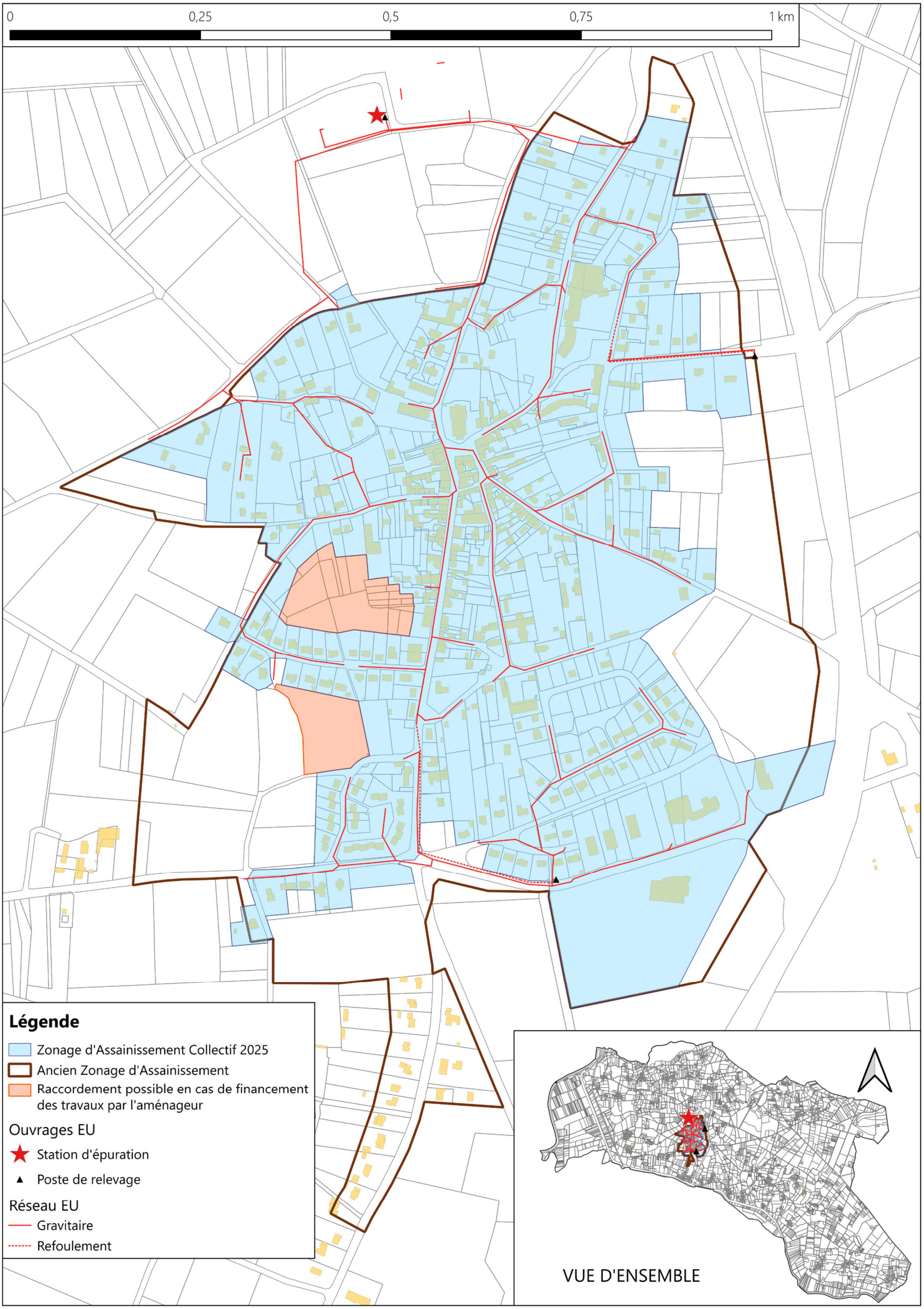


Figure 25 : Proposition du futur plan de zonage d'assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

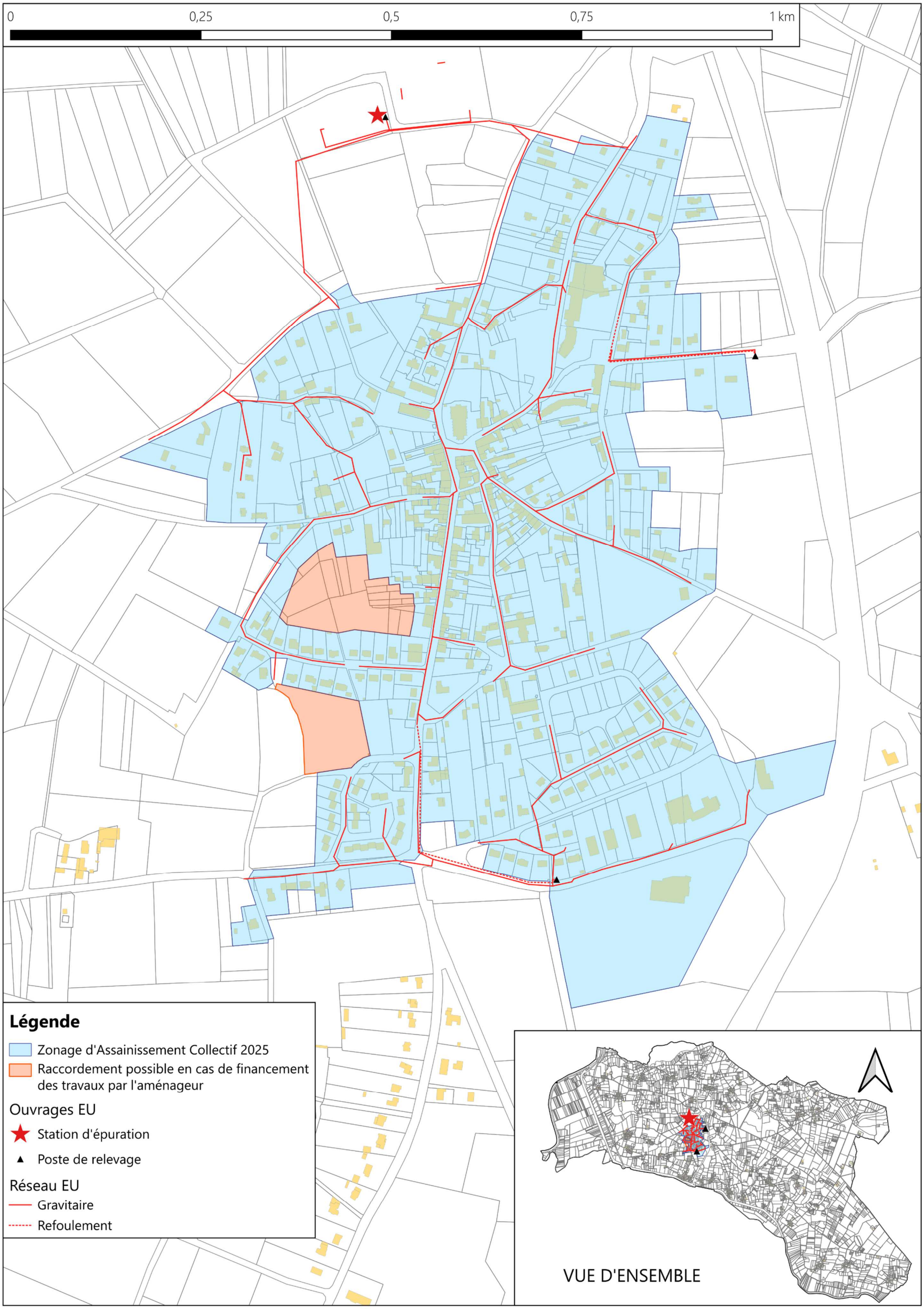


Figure 26 : Futur plan de zonage d'assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

ANNEXE : SCENARIOS ETUDIES

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Commune	Fegreac	ZE_7	Chemin de l'Amour
Surface		1,39 ha	
Zonage PLU		1AUb	
Nombre d'habitations		Existantes	0
		En projet	20
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_7

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%)	1 : faible (< 800 m²)
3	2	2

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	20	200 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	20	13 500,00 €
				Cout total	**213 500,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	20	1 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	20	500,00 €
				Cout total annuel	**1 500,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €	392	98 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €	31	2 480,00 €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €	1	100 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	20	30 000,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH		45	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	230 480,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		6 914,40 €
				Cout total	**237 394,40 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	20	30 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**30 000,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	392	980,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	31	31,00 €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	1	9 600,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	20	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	45	1 125,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	4 638,13 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**11 736,00 €**

0 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			-
	0	ANC non conformes soit			-
		ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			0		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			20		
Total dispositifs à construire			20		OK
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		0%	100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	20	-	20

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	0	20	20	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	45	45	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	1	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	-	45	**45**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	-	45	45	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	237 394,40 €	11 736,00 €	589 474,40 €
Non collectif	213 500,00 €	1 500,00 €	258 500,00 €

Ratio AC/ANC : 2

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Commune	Fegreac	ZE_8	Rue du Canal
Surface		2,57 ha	
Zonage PLU		Ub	
Nombre d'habitations		Existantes	16
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_8

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (300 à
2	3	1

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	13	130 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	13	8 775,00 €
				Cout total	**138 775,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	13	650,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	13	325,00 €
				Cout total annuel	**975,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €	364	145 600,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €	140	17 500,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €	1	100 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €	1	2 500,00 €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	16	24 000,00 €
	Station d'épuration	Nb EH		27	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	289 600,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		8 688,00 €
				Cout total	**298 288,00 €**

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	16	24 000,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**24 000,00 €**

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	364	910,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	140	140,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	1	9 600,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	1	500,00 €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	16	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	27	675,00 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	5 229,33 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**11 825,00 €**

16 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	3	ANC conformes soit			20%
	12	ANC non conformes soit			80%
	1	ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			13		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			13		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		0%	100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	13	-	13

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	16	0	16	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	36	0	36	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	27	-	**27**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	27	-	27	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	298 288,00 €	11 825,00 €	653 038,00 €
Non collectif	138 775,00 €	975,00 €	168 025,00 €

Ratio AC/ANC : 4

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Commune	Fegreac	ZE_48	Extension de la Bande Jolie
Surface		0,86 ha	
Zonage PLU		A	
Nombre d'habitations		Existantes	0
		En projet	13
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_48

Actuellement en zone agricole, mais prévu de passer en zone urbanisable à court terme

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (200 à
2	3	2

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	13	130 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	13	8 775,00 €
				Cout total	**138 775,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	13	650,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	13	325,00 €
				Cout total annuel	**975,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €	222	55 500,00 €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	13	19 500,00 €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Nb EH		29	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	75 000,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		2 250,00 €
				Cout total	**77 250,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	13	19 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**19 500,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	222	555,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	13	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	29	731,25 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	750,00 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**1 286,25 €**

0 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			-
	0	ANC non conformes soit			-
	0	ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			0		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			13		
Total dispositifs à construire			13		OK
Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		0%	100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	13	-	13

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	0	13	13	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	0	29,25	29	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	1	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	-	29	**29**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	-	29	29	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	77 250,00 €	1 286,25 €	115 837,50 €
Non collectif	138 775,00 €	975,00 €	168 025,00 €

Ratio AC/ANC : 1

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Commune	Fegreac	ZE_118 Rue Jean du Dresnay	
Surface		0,19 ha	
Zonage PLU		Ub	
Nombre d'habitations		Existantes	1
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire ZE_118

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 800 m²) 2 : moyen (800 à 1500 m²) 3 : moyen (200 à 1500 m²)
2	3	2

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	1	10 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	1	675,00 €
				Cout total	**10 675,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	1	50,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	0	- €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	1	25,00 €
				Cout total annuel	**75,00 €**

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €	3	1 200,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €	39	4 875,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €		- €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €	1	100 000,00 €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €	1	2 500,00 €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	1	1 500,00 €
	Station d'épuration	Nb EH		2	- €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	110 075,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		3 302,25 €
				Cout total	**113 377,25 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Taxes raccordement	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	1	1 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	**1 500,00 €**

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
Fonctionnement	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	3	7,50 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	39	39,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	1	9 600,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	1	500,00 €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	1	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	25,00 €	2	42,19 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	3 434,08 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	- €		- €
				Cout total annuel	**10 188,69 €**

1 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	0	ANC conformes soit			-
	0	ANC non conformes soit			-
	1	ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			1		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			1		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part		0%	100%		100%
Nb dispositifs concernés	-	-	1	-	1

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	1	0	1	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	2	0	2	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	2	-	**2**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	2	-	2	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	113 377,25 €	10 188,69 €	419 037,88 €
Non collectif	10 675,00 €	75,00 €	12 925,00 €

Ratio AC/ANC : 32

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20261012-CC_2026_207_2-DE

Commune	Fegreac	SC_2	Pont Miny
Surface		8,00 ha	
Zonage PLU		Ub	
Nombre d'habitations		Existantes	59
		En projet	0
Nombre d'établissements		Existantes	0
		En projet	0

Commentaire SC_2

Sans objet

Habitat	Pentes	Surface
1 : dispersé 2 : moyennement dense	1 : faible (<2%) 2 : moyen (2 à 5%) 3 : fort (5 à 10%)	1 : faible (< 600 m²) 2 : moyen (200 à
2	3	2

SCENARIO ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	8 000,00 €		- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	8 000,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	8 500,00 €		- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	10 000,00 €	13	130 000,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	12 000,00 €		- €
	Dispositif agréé	Dispositif	12 000,00 €	10	120 000,00 €
	Station d'épuration privative	EH			- €
	Etudes de sol + contrôles	Etude	675,00 €	23	15 525,00 €
				Cout total	265 525,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Fosse toutes eaux et tranchées d'épandage surdimensionnées	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical non drainé	Dispositif	50,00 €	0	- €
	fosse toutes eaux et filtre à sable vertical drainé	Dispositif	50,00 €	13	650,00 €
	Fosse toutes eaux et tertre	Dispositif	50,00 €	0	- €
	Dispositif agréé	Dispositif	500,00 €	10	5 000,00 €
	Station d'épuration	Dispositif		0	- €
	Cout SPANC	Dispositif	25,00 €	23	575,00 €
				Cout total annuel	6 225,00 €

SCENARIO ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section	Désignation	Unité	Cout unitaire	Nb	Cout total
Investissements	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	450,00 €		- €
	Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	400,00 €	970	388 000,00 €
	Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	250,00 €		- €
	Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	125,00 €	40	5 000,00 €
	Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	80,00 €	141	11 280,00 €
	Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	100 000,00 €		- €
	Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	150 000,00 €	1	150 000,00 €
	Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	200 000,00 €		- €
	Poste de refoulement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Branchement sur construction neuve (yc siphon travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Branchement sur construction existante (yc siphon + participation + travaux internes)	Forfait	1 500,00 €	59	88 500,00 €
	Station d'épuration	Nb EH	2 000,00 €	100	199 125,00 €
	Poste de relevement pour branchement particulier	Unité	2 500,00 €		- €
	Autre	Forfait	- €		- €
				Sous total	841 905,00 €
	Maîtrise d'œuvre	%	3%		25 257,15 €
				Cout total	867 162,15 €

Taxes raccordement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour immeuble neuf (construction postérieure à la réalisation du réseau)	Forfait	1 500,00 €	0	- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble préexistant à la construction du réseau	Forfait	1 500,00 €	59	88 500,00 €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Extension ou réaménagement générant une augmentation du volume du rejet d'eaux usées	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) . Appartement supplémentaire	Forfait	1 500,00 €		- €
	Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Immeuble supplémentaire (cas d'un permis avec un seul raccordement et un seul gestionnaire)	Forfait	1 500,00 €		- €
				Cout total	88 500,00 €

Fonctionnement	Désignation	Unité	Cout unitaire annuel	Nb	Cout annuel
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie départementale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 sous voirie communale, amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	970	2 425,00 €
	Exploitation Réseau gravitaire DN 200 hors voirie amorces comprises	Mètre linéaire	2,50 €	0	- €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 sous voirie communale	Mètre linéaire	1,00 €	40	40,00 €
	Exploitation Réseau de refoulement DN80 dans une tranchée commune	Mètre linéaire	1,00 €	141	141,00 €
	Exploitation Poste de relèvement 1-50 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de refoulement 50-200 EH	Unité	9 600,00 €	1	9 600,00 €
	Exploitation Poste de refoulement 200-600 EH	Unité	9 600,00 €	0	- €
	Exploitation Poste de relèvement pour branchement particulier	Unité	500,00 €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction neuve	Branchement	- €	0	- €
	Exploitation Branchement sur construction existante	Branchement	- €	59	- €
	Exploitation Station d'épuration	EH	15,00 €	100	1 493,44 €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Autre	Forfait	- €	0	- €
	Amortissement réseaux (yc postes de relèvement)	Forfait	11 919,05 €		- €
	Amortissement station d'épuration	Forfait	5 689,29 €		- €
				Cout total annuel	13 699,44 €

58 dispositifs ANC recensés par le SPANC avec :	35	ANC conformes soit			60%
	23	ANC non conformes soit			40%
		ANC non identifiés (ou stade projet)			
Estimation du nb de dispositifs ANC à réhabiliter			23		
Estimation du nb de dispositifs ANC à créer			0		
Total dispositifs à construire			23		OK

Type de sol	Favorable	Moyen	Médiocre	Défavorable	total
Part	0%	0%	100%	0%	100%
Nb dispositifs concernés	-	-	23	-	23

Contraintes environnementales :

Autres contraintes particulières : pas de contrainte surfacique ni de pente particulière.

Commentaires :

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'habitations actuelles	59	0	59	habitations
Nombre d'habitants par logement	2,25	2,25	2,25	habitants / logement
Nombre d'habitants	133	0	133	habitants
Flux d'EH par habitant	0,75	1	0,75	EH/habitant
Flux d'EH lié aux habitants actuels	100	-	**100**	EH

* préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

	Actuels	Projet	Futur	
Nombre d'établissements	0	0	0	établissements
Flux d'EH		0	0	EH

	Actuels	Projet	Futur		
Flux total d'EH	100	-	100	EH	

Commentaires

Flux d'EH/hab : préconisation du SATESE (1hab = 45 g DBO5/j=0,75 EH)

On retiendra 0,75 EH/hab pour les habitations actuelles et 1 EH/hab pour les constructions futures

Etablissements :

Conclusion

Assainissement	Investissement (coût €HT)	Exploitation (coût annuel HT)	
Collectif	867 162,15 €	13 699,44 €	1 278 145,28 €
Non collectif	265 525,00 €	6 225,00 €	452 275,00 €

Ratio AC/ANC : 3